

## VILLE D'UGINE (SAVOIE) DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 JUIN 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

MUNICIPAUX

EN EXERCICE : PRÉSENTS :

**VOTANTS**:

23 27

29

DATE DE LA CONVOCATION : Le 11 juin 2024

PUBLICATION SITE INTERNET:
Le 24 juin 2024

Président de séance : M. Franck LOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN

Etaient présents: M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Stéphanie LUSSIANA (arrivée à 18h50), M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT- - BOUCHET.

Etaient représentées: Mme Annabelle MOREL ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie LUSSIANA et M. Gérard ROHI ayant donné pouvoir à M. Eric FUSS.

Absentes: Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.

Délibération n°18 Rapporteur : Mme Agnès CHEVALIER-GACHET

Objet : Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Amicale Laïque

A l'occasion de ses 90 ans et des 40 ans des sections Modélisme et du musée, l'Amicale Laïque organise une fête médiévale samedi 29 juin 2024 au musée du Patrimoine rural.

Cette manifestation propose des animations de 14h à 23h en accès gratuit pour tous les âges.

Il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle pour un montant maximum de 2 000€ à l'Amicale Laïque afin de soutenir ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité autorise le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant maximum de 2 000€ à l'Amicale Laïque.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 073-217303031-20240617-20240617-DE18-D

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/06/2024 Publication : 24/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

ation

Pour copie certifiée conforme et exécutoire Pour le Maire, Michel Chevallier, Adjoint au Maire

